

RETROCHAP

Rapport d'activité de l'année 2023 à l'Assemblée Générale 2024



Créé le lundi 6 octobre 2009 par huit "pionniers" notre club va entamer en 2024 sa 16ème année d'existence ! De huit adhérents nous en sommes à 171 au 31 décembre 2023...

Avant de dérouler en synthèse la rétrospective des faits marquants de notre année 2023, il convient de remercier l'ensemble des adhérents pour leur participation régulière aux évènements et activités organisés par votre association. Les remerciements vont particulièrement aux nombreux et nombreuses bénévoles sans qui RETROCHAP n'existerait pas autrement que sur le papier. Et ils ont répondu « présent » tout au long de l'année. Bien sûr ces remerciements vont à l'équipe qui, par sa haute technicité indispensable en multiples domaines et sa constance, aura quasi finalisé la restauration de la 402 et ce toujours dans la bonne humeur. Mais le bénévolat qui s'est déployé plus largement a permis de dérouler l'ensemble du programme d'activités de l'année 2023. C'est grâce à toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur concours que RETROCHAP, dans son champ d'intervention, est désormais une référence appréciée par de nombreux élus et par le public, en témoignent les sollicitations de plus en plus nombreuses qui nous parviennent.

Il convient également de saluer l'assiduité des adhérents sans lesquels il n'y aurait pas cette vie associative que beaucoup nous envient.

Merci à toutes et à tous pour votre fidélité, votre disponibilité, vos apports en compétences et pour votre jovialité instillée au fil de l'année.

Durant l'année 2023, RETROCHAP a été soutenue par la Fédération Française des Véhicules d'Epoque et a pu partager la passion de ces véhicules au travers d'évènements organisés par ou avec d'autres clubs qu'il convient aussi de remercier. Ainsi régulièrement nos adhérents ont porté l'image de l'association bien au-delà de l'agglomération jusqu'aux confins du département.

Et comme les années précédentes, mais plus encore en 2023, RETROCHAP a pu compter sur l'appui permanent de la commune de La Chapelle Saint Mesmin, non seulement à travers la mise à disposition de moyens matériels, de locaux dont à titre permanent un nouveau local, plus grand, de stockage mais aussi par la présence régulière de nombre de ses représentants à l'occasion de plusieurs de nos manifestations.

Pour les nombreux échanges que nous avons eus, leur intérêt pour nos activités et plus généralement pour leur écoute nous devons remercier Madame la Maire, Valérie BARTHE CHENEAU et son premier adjoint Vincent DEVAILLY sans oublier le personnel des services.

En 2023 nous avons également eu le plaisir de profiter d'installations des communes de - Chaingy, pour notre rassemblement mensuel d'octobre et en décembre notre soirée du rallye des lumières. Monsieur DURAND, Maire de la commune ainsi que Monsieur FAUGOUIN, premier adjoint ont marqué ces manifestations par leur présence.



- Le Bardon, le 14 juillet pour le repas et l'après-midi du rallye des « avant-guerre ». A cette occasion nous ont fait l'honneur de leur présence Madame BENIER, Maire de Baccon, Madame MARTIN, Maire de Meung sur Loire et Vice-Présidente du Conseil Départemental du Loiret, et Madame MAZY-VILAIN, Maire de Le Bardon. Pour leur part Madame MANCHEC, Maire de Coulmiers ainsi que Madame CHIGNARD, adjointe et adhérente de RETROCHAP, ont participé activement durant toute la journée à notre rallye, au repas et aux animations.

L'année 2023 est désormais achevée. Contrairement à 2020 et 2021, années perturbées par la pandémie COVID, l'année écoulée aura été complète et dense sur nos quatre axes d'activité. Et comme relaté dans le rapport financier l'économie de RETROCHAP aura été solide, suivie et maîtrisée.

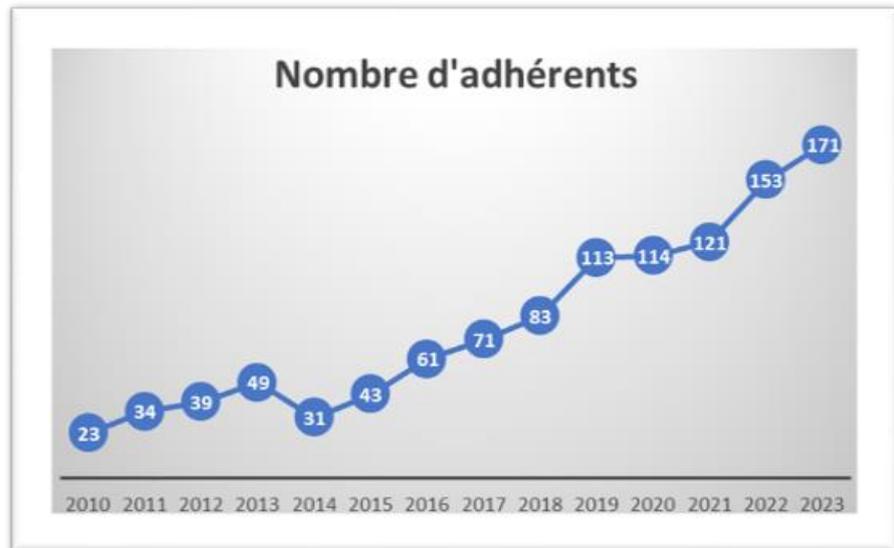
Espérons que l'année 2024 se déroulera sous les mêmes auspices, avec un prompt rétablissement pour ceux de nos adhérents qui sont souffrants et une pensée recueillie pour celles et ceux qui nous ont quittés l'an dernier.



Le présent rapport déroule ci-après la synthèse des activités menées au sein de RETROCHAP durant l'année écoulée et en identifie les principaux marqueurs.

1- Les Adhérents

Au 31 décembre 2023 l'association comptait 171 familles adhérentes, soit 18 de plus qu'en fin d'année 2022, une nouvelle progression de 12 % après celle de 26 % enregistrée l'année précédente. Sur les cinq dernières années l'association a plus que doublé le nombre



de ses adhérents passant de 83 à 171 C'est un constat très réconfortant et très encourageant d'autant que l'adhésion à RETROCHAP étant « famille » cela porte à plus de 300 le nombre de personnes concernées par la vie de l'association. Elle continue à peser de plus en plus dans le domaine de la passion de l'automobile d'époque et figure désormais dans le département parmi les plus grands club partageant le même objet. Un grand merci à tous les anciens adhérents pour leur fidélité et bienvenue à ceux qui nous ont rejoints et dont nous nous réjouissons de l'arrivée.

Depuis sa création, année après année comme le montre le graphique dessus, toujours plus de passionnés rejoignent RETROCHAP. Après une stabilisation en 2020, année « COVID » la progression s'est réenclenchée au second semestre 2021 notamment à l'occasion de la reprise, en juillet, des rassemblements mensuels. En effet, c'est principalement lors de ces rassemblements que s'enregistrent les nouvelles adhésions et également bon nombre de renouvellements, notamment lors des rassemblements de début d'année. En 2023 il faut noter beaucoup de nouvelles adhésions, 45 au total, dont 3 ré-adhésions. Le taux de renouvellement annuel des adhésions s'est élevé à 82 %.



Conformément aux dispositions statutaires lors de chacune des sept réunions tenues en cours d'année le Comité de Direction de l'association a agréé les nouveaux membres et a pris acte des adhésions non renouvelées au cours de l'année écoulée.

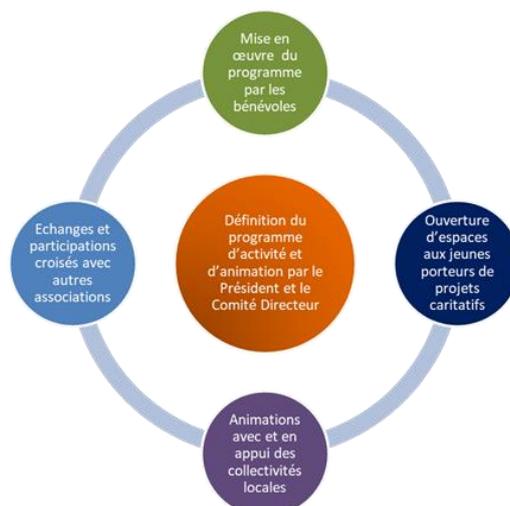
2- L'activité et le positionnement de RETROCHAP



RETROCHAP déploie son activité opérationnelle sur les quatre axes majeurs que sont :

- L'organisation de rassemblements de véhicules.
 - Ils sont ouverts à tous, adhérents ou non, et se tiennent mensuellement et principalement sur l'esplanade BERAIRE à la Chapelle Saint Mesmin. Ils peuvent être délocalisés occasionnellement, ces trois dernières années à Chaingy une fois l'an.
- L'organisation et la mise en œuvre de rallyes champêtres pour véhicules anciens.
 - Sous divers formats de durée, ils se déroulent sur des parcours ruraux agrémentés de visites touristiques, généralement à caractère patrimonial. Des rallyes/séjour peuvent également être proposés comme ce fut le cas en 2022 en Bretagne et en 2023 en Auvergne.
- La restauration de véhicules d'époque.
 - Débutée il y a quelques années et limitée jusqu'à présent à un ou deux véhicules en cours de restauration, cette activité a permis la renaissance d'un premier véhicule en 2020, d'un second en 2021 alors que la restauration d'une 402 de 1936 se poursuivait dont la finalisation interviendra en début 2024 et constituera un des évènements phares de l'année.
- La participation et l'animation aux manifestations locales.
 - Le plus souvent en mixant l'aspect social ou caritatif, cet axe va d'une présentation ponctuelle de véhicules dans un EHPAD à la délégation par une ou plusieurs communes pour l'animation d'une fête locale. En mai 2023 RETROCHAP a organisé une exposition de véhicules de marques italiennes à La Chapelle Saint Mesmin à l'occasion de la relance du jumelage de la commune avec la ville de Cavriglia. Et comme depuis plusieurs années RETROCHAP a été choisie par la commune de Meung sur Loire pour animer, le 2 septembre la fête du Pont qu'elle organise conjointement avec la commune de Cléry Saint André.

Les données 2023 relatives aux quatre axes majeurs cités précédemment sont fournies dans la suite du présent rapport. Auparavant il est important d'indiquer le positionnement de RETROCHAP dans l'environnement local et les interactions que l'association suscite, traduisant son utilité sociale. Ce positionnement est schématiquement présenté ci-contre.



3- L'organisation et le bénévolat

L'organisation de RETROCHAP est définie par ses statuts. Ils indiquent notamment que les orientations de l'association sont proposées par le Comité de Direction dont les membres sont élus pour quatre ans par l'Assemblée Générale. Le suivi de la mise en œuvre des orientations et la gestion de l'association sont portés par le bureau élu pour deux ans au sein du Comité de Direction et composé du Président, représentant vis-à-vis des tiers, du Trésorier et de son adjoint, du Secrétaire et de son adjoint.

Mais toute l'activité est portée par les bénévoles sans lesquels rien ne pourrait être organisé. En 2023, ce sont 36 personnes différentes qui ont donné de leur temps et leurs compétences pour permettre à RETROCHAP d'exister concrètement, soit 21 % des adhérents. Certains quelques heures occasionnellement d'autres plusieurs centaines d'heures régulièrement. A noter que le salon des métiers de la restauration des véhicules d'époque que l'association a organisé en 2022 ne s'est pas tenu en 2023, la prochaine édition étant fixée en septembre 2024. Ceci explique une partie la diminution du total de temps de bénévolat par rapport à 2022, l'autre partie ressort des temps recensés pour la restauration de véhicules qui a fait l'objet en 2023 d'une organisation opérationnelle en phase avec les besoins de haute technicité exigées par l'avancement de la restauration de la 402.

BENEVOLAT - par axe d'activité						
Secteurs	Gestion Administrative	Rassemblements de véhicules	Manifestations locales	Rallies champêtres	Restauration de véhicules	TOTAUX
Temps passé en heures	314	663	203	106	1084	2370
Equivalent en jours	44,9	94,7	29,0	15,1	154,9	338,6
Equivalent en ETC (208J/an)	0,22	0,46	0,14	0,07	0,74	1,63

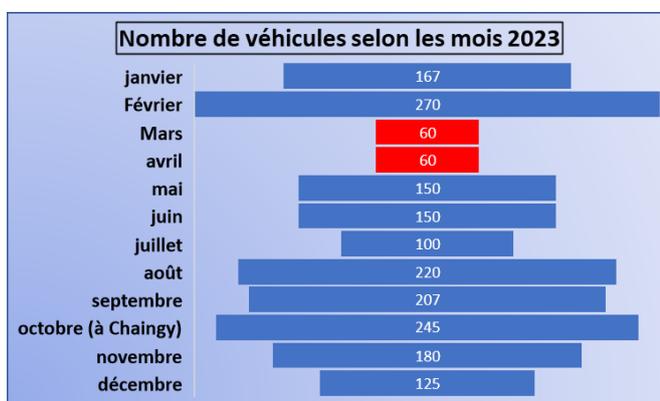
Ce sont néanmoins près de 2400 heures de travail, dont près de la moitié pour la restauration de véhicules, relevées en bénévolat soit un équivalent en temps complet de 1,63 personne. Même si cette équivalence demeure théorique et non comparable avec l'industrie astreinte à une obligation de productivité absente chez RETROCHAP, elle permet de mesurer l'importance et la nécessité de maintenir le niveau d'implication des bénévoles



et leur nombre au sein de l'association. Il nous est permis d'être fiers de cette implication qui, nous l'espérons se poursuivra voire se développera encore.

4- Les rassemblements de véhicules en 2023

Tous les rassemblements mensuels se sont tenus le 4^{ème} dimanche de chaque mois aux lieux prévus. Ainsi en octobre RETROCHAP a été accueillie par la commune de Chaingy alors que les onze autres rassemblements se sont déroulés sur le parking de l'espace Béraire à La Chapelle Saint Mesmin. A noter que même la veille de Noël RETROCHAP a répondu présent pour accueillir 125 équipages de véhicules anciens. Ce sont au total 1934 voitures et motos qui ont été accueillies



au cours des douze rassemblements de l'année 2023, un total en recul de 14% par rapport à 2022, année record. Si l'on excepte les faibles fréquentations de mars et avril liées à une météo exécrable, la moyenne annuelle du nombre de véhicules présents chaque mois atteint néanmoins le chiffre de 181, proche de l'an précédent comme le montre les tableaux de la page. Mais en considérant les douze rassemblements de 2023, la moyenne annuelle chute à 161 véhicules, démontrant la sensibilité météorologique de nos manifestations.

Années	Nb de rassemblements	Nb de véhicules accueillis	Moyenne par rassemblement
2018	12	1730	144
2019	11	1800	163
2020	5	928	185
2021	6	780	130
2022	12	2246	187
2023	12	1934	161

Chaque rassemblement est généralement marqué par la mise à l'honneur d'un ou plusieurs modèles de véhicules. Par ailleurs chaque fois qu'il est possible des attractions sont proposées



ou des actions humanitaires, menées généralement par des jeunes. Elles sont promues comme en octobre avec la présence des « Sœurs du désert » ou en novembre avec Juliette BASSET et son équipage « Centre 'Aide » qui a renouvelé sa participation à l'EUROP



RAID en 205 Peugeot avec pour but d'aider les populations défavorisées des pays traversés. RETROCHAP a réservé un stand particulier à ces étudiantes qui ont pu se financer par la vente de gâteaux et biscuits « maison ».

Dates	Thèmes des rassemblements 2023
22 janvier	Véhicules ayant participé aux rallyes hivernaux
26 février	Les COX, Combi VW, karman...dans une ambiance de carnaval
26 mars	La Peugeot 205
23 avril	Les véhicules américains...avec la présence d'une célèbre Mustang
28 mai	Les marques de véhicules italiennes
25 juin	Les avant-guerre pour les 140 ans de De Dion Bouton
23 juillet	Les motocyclettes, vélos anciens et Solex
27 août	Les cycles cars à trois roues et les MG anglaises
24 septembre	La marque OPEL
22 octobre	Toutes les anciennes... <i>tartiflette au menu</i>
26 novembre	Les véhicules utilitaires
24 décembre	Toutes les anciennes... <i>huîtres et foie gras au menu</i>

Sans qu'il soit possible de le dénombrer vu la liberté d'accès à l'exposition, à chaque rassemblement de véhicules un nombreux public est présent. Passionnés, intéressés ou simplement rêveurs viennent admirer le plateau de véhicules composé chaque fois de plusieurs modèles très rares.

Dans ce contexte, la mise en place d'une nouvelle organisation de la buvette a permis d'améliorer significativement, plus de 40 %, la recette par rapport à l'année 2022. Ainsi les rassemblements de véhicules contribuent positivement à l'équilibre économique de RETROCHAP

5- Les sorties et séjours champêtres en anciennes en 2023

L'axe majeur d'activité que représente l'organisation de sorties et séjours champêtres (*aussi dénommés « rallyes »*) a réuni en 2023 des nombres moyens de véhicules et de participants légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente. Mais la comparaison arithmétique n'est

très pas significative, les thèmes, les dates et les caractéristiques des rallyes différant selon les années.

Année	Nb de rallyes (Tous types)	Nb de véhicules	Nb de participants	Moyenne nb de véhicules	Moyenne nb participants
2018	6	200	398	33	66
2019	7	230	454	32	64
2020	2	46	91	23	45
2021	9	295	592	33	66
2022	9	299	605	33	67
2023	9	318	622	35	69

Il est permis ici d'apporter une précision quant à l'appellation « rallye » dont nous faisons usage depuis des années. En effet il ne s'agit que de « sorties » ou « balades en anciennes » organisées sans aucun esprit de compétition, sans chronométrage ni classement et sans récompense. Lors de chacune de ces « sorties » l'aspect sportif est inexistant et le strict respect du code de la route prévaut.

Durant l'année huit sorties (ou rallyes) sur la journée ont été organisées, réparties entre le 16 avril et le 16 décembre. A celles-ci s'ajoute le séjour en Auvergne qui s'est déroulé du 18 au 21 mai lors du pont de l'ascension.

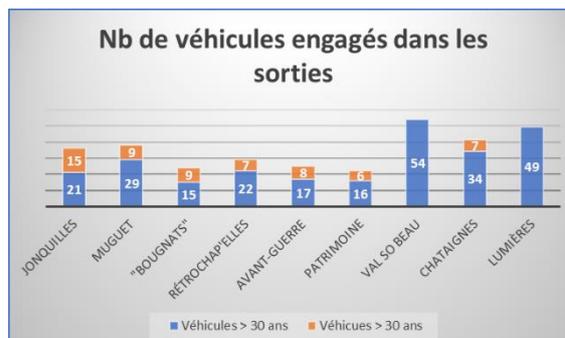
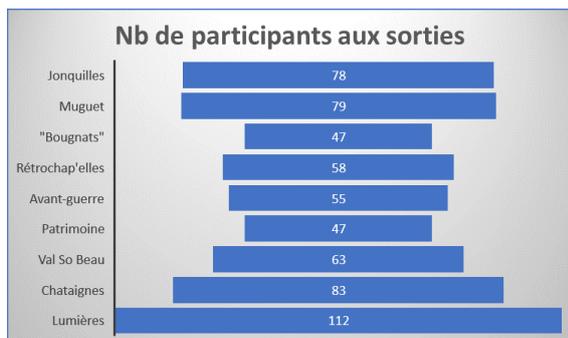
A l'exception de deux sorties, le rallye des « avant-guerre » en date du 14 juillet et la Val So Beau en date du 8 octobre, toutes les sorties ont été ponctuées d'une ou plusieurs visites de musée ou de collection privée. Mais la totalité des huit sorties ont donné lieu à un moment de restauration convivial. Par ailleurs deux sorties évoquées ci-après se sont déroulées avec une identification thématique spécifique.

Pour la troisième fois RETROCHAP a déployé le 14 juillet un rallye réservé prioritairement aux véhicules « avant-guerre » dont le circuit, naturellement adapté en longueur, a formé une boucle en Beauce au départ de Baccon avec des arrêts dans les communes de Le Bardon et Coulmiers au cours desquels nous avons pu être distingués par les élus de ces communes. En outre à Coulmiers l'association a déroulé l'après-midi des animations pour le public.



Comme en 2022 RETROCHAP, lors de la deuxième édition du rallye « Rétrochap 'elles », aura aussi mis en valeur le 2 juillet les conductrices et les équipages féminins.

Par ailleurs, en complément des « rallyes » classiques le principe de sorties courtes ou selon des modalités variées a été renouvelé comme le 8 octobre la VAL SO BEAU, menée en collaboration avec l'association RN 20 de La Ferté St Aubain, au terme de laquelle les participants des deux clubs se sont réunis pour déjeuner dans une ambiance sympathique.



Les deux graphiques ci-dessus synthétisent en chiffres la participation aux sorties et au séjour. Le séjour en Auvergne intitulé « Bougnats » dans les graphiques ci-dessus a été un succès. Il s'est déroulé sur quatre jours du jeudi au dimanche de l'ascension au cours desquels de nombreuses visites ont été menées, comme celle du Château de Val et des hauteurs inhabituelles pour des Loirétains ont pu être atteintes à l'instar du sommet du Puy de Sancy. Tous les participants se sont déclarés satisfaits, les visites ayant été jugées très intéressantes, l'hébergement correct et la restauration de qualité. Le tout s'est déroulé dans une ambiance conviviale et ludique. Un regret cependant, pour sourire : la potée bien que succulente n'était pas auvergnate mais hollandaise.

6- La quasi finalisation de la restauration de la 402 en 2023

En 2023, la restauration de la 402 s'est poursuivie de mars à novembre pour être presque achevée en fin d'année. Seules des finitions en sellerie et moquette restent à réaliser ainsi qu'une vérification du système électrique. La 402 sera achevée au début du printemps 2024 pour, sauf imprévu, être inaugurée lors du rassemblement mensuel de véhicules d'avril.

Grâce à la vingtaine de bénévoles, dont beaucoup hautement qualifiés dans leur discipline, la restauration engagée en 2019 aura atteint son terme...et avec quel résultat ! Nous pouvons d'ores et déjà en entrevoir la perfection. En effet en date du 6 novembre ce véhicule de 1936 a été présenté, en son état du moment, à tous les adhérents et à quelques personnalités parmi lesquelles le délégué régional de la Fédération Française de Véhicules d'Epoque. Ce jour du 6 novembre toutes les personnes présentes, parmi lesquelles la famille de l'ancien propriétaire aujourd'hui décédé, ont pu juger de l'étendue et de la qualité du travail fourni. Les quelques photos ci-dessous en témoignent.



Sur le plan administratif les démarches d'obtention du nouveau certificat d'immatriculation sont engagées et le véhicule, désormais roulant et assuré, pourra prochainement circuler sur la voie publique, ne serait-ce que pour les essais finaux.

Une expertise de la 402 en son état final sera réalisée au printemps 2024 ce qui permettra de disposer d'un constat technique complet et d'une estimation patrimoniale à partir de laquelle la valeur comptable du véhicule sera inscrite à l'actif du bilan de l'association puis amortie progressivement.

7- Les manifestations locales en 2023

En cours d'année RETROCHAP est associée à différents titres à nombre de manifestations locales, soit en simple participant, soit en qualité de membre d'une structure tierce telles les associations desquelles elle est membre, soit pour y assurer l'animation dans le cadre d'une fête communale.

a. Les manifestations courantes

- Le 15 février nous avons organisé un déplacement au salon Rétromobile à Paris auquel 9 adhérents ont participé.
- Le 14 mai l'association a tenu un stand à la bourse d'échanges de Baule et dans le même temps était présente à Ingré dans le cadre d'une exposition de véhicules anciens.
- Le 27 mai, sur sollicitation de la commune de La Chapelle St Mesmin, nous avons réuni en exposition 25 véhicules de marques italiennes à l'occasion de la relance du comité de jumelage avec la ville de Cavriglia.
- Les 3 et 4 juin RETROCHAP présentait au festival Gazoline à Lamotte Beuvron 25 véhicules appartenant à 20 de ses adhérents.
- Le 24 juin nous participions au festival « Motor'n Co » à Cléry St André.
- Le 19 août RETROCHAP a mobilisé 32 personnes pour exposer une quinzaine de véhicules à Artenay et participer aux festivités d'anniversaire de la libération de la ville.
- Le 26 août une dizaine de véhicules ont été exposés pour répondre à l'invitation du comité des fêtes de la commune d'Epieds en Beauce.

b. La 12^{ème} édition de la fête du Pont à Meung sur Loire

Comme depuis plusieurs années RETROCHAP a été mandaté par les communes de Cléry saint André et Meung sur Loire pour animer la traditionnelle fête du Pont. 147 véhicules anciens ont été réunis sur le site dont 85 ont suivi la balade sur le circuit organisé en boucle. Sur site les animations se sont déroulées avec succès dès le début de l'après-midi notamment avec un

quizz, une animation de danse et un défilé de véhicules. Pendant toute la journée RETROCHAP a tenu un stand d'information sur ses activités au sein duquel nous avons accueilli le délégué régional de la FFVE qui a répondu aux questions posées par le public.

a. L'organisation d'expertises de véhicules anciens

En partenariat avec AXA Passion nous avons organisé deux journées d'expertises de véhicules anciens les 3 novembre à Ingré et 8 décembre à Baccon. Il convient de remercier les adhérents de notre association qui ont mis leurs installations, notamment un pont élévateur, pour l'exercice de ces expertises par le cabinet BCA sur 13 véhicules anciens appartenant à des adhérents de RETROCHAP. A noter que l'association a signé avec AXA Passion une convention de partenariat, sans engagement pour elle, mais qui permet à ses adhérents de bénéficier d'avantages tarifaires.

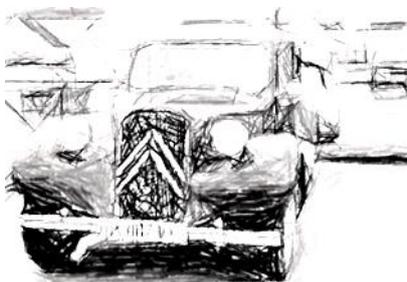
Par ailleurs RETROCHAP a été de nombreuses fois sollicitée pour relayer ou aider des propriétaires de véhicules anciens. C'est ainsi que nous avons apporté une aide matérielle et humaine pour le rapatriement d'une Triumph TR2 de Libourne à Baccon où elle est en cours de restauration indépendamment de notre association.

8- Communication

Durant toute l'année écoulée le site web www.retrochap.fr a été tenu à jour. Par ailleurs nombre d'informations sont postées en ligne sur la page Facebook de l'association. Enfin chaque mois une « newsletter » est adressée par mail aux abonnés inscrits. Par cette lettre nous diffusons notamment plusieurs articles ainsi que des annonces, relatives aux véhicules d'époque, transmises par d'autres clubs.

9- Mémoire

RETROCHAP, au travers de nombreuses personnes, était présente en 2023 aux obsèques de ses adhérents ou anciens adhérents, Marceau HENault, Jannick ETHEVE, Michel DELALANDE, Daniel GONNET...et au tout début 2024 de son Vice-Président Robert TIXIER.



Le Président
Raymond ADAMCZYK